



SECTION FOOTBALL

CLUB AVENIR DE SAINT-GEORGES

Compte rendu de l'assemblée générale de la section football

du samedi 12 juin 2004

Le président souhaite la bienvenue à M. BRUNEAUD Christian adjoint aux sports de la commune, Michel QUERRY Président du club avenir, et Gérard MORETTI trésorier du club Avenir, ainsi qu'à toutes les personnes présentes à l'assemblée générale et donne la parole à Nicole GERVAIS pour présenter le bilan financier de la saison écoulée.

I/ BILAN FINANCIER :

Le budget prévisionnel n'a pas été dépassé, il apparaît même un peu en excédent. Ce qui veut dire que les finances sont bien tenues ce que n'oublie pas de faire remarquer le trésorier du club Avenir Gérard Moretti.

II / BILAN SPORTIF DE LA SAISON 2003/2004

La section football compte 152 licenciés et est la deuxième section du club Avenir.

Le bilan sportif est présenté par chaque éducateur.

Equipe Seniors Equipe A - 4^{ème} de 1^{ère} Division de District
Equipe B – 8^{ème} de 3^{ème} Division de District

- 18 ANS Forfait général en promotion honneur au mois de mars suite à de nombreux incidents .

- 15 ANS Equipe A des moins de 15 ans en entente avec Chevannes/Vallan finissent 2^{ème} ex æquo en district avec PSCM, derrière le Stade Auxerrois.
Equipe B des moins de 15 ans en entente avec Chevannes/Vallan finissent 8^{ème} en excellence.

- 13ANS Equipe A → fini 6^{ème} en District à 7
Equipe B des moins de 13 ans en entente avec Chevannes/Vallan → fini 2^{ème} en Excellence

BENJAMINS Equipe A → fini 2^{ème} en District Excellence en benjamins à 9.

POUSSINS	40 Euros
BENJAMINS	40 Euros
- 13 ANS	40 Euros
- 15 ANS	40 Euros
- 18 ANS	50 Euros
SENIORS – VETERANS	50 Euros

VI OBJECTIF FINANCIER ET SPORTIF DE LA PROCHAINE SAISON

Le bilan financier de la saison prochaine devrait être supérieur à la saison écoulée du fait de la prise en compte des demandes exprimées par les dirigeants des équipes de l'école de football de voir leurs frais de déplacements remboursés.

Le trésorier du Club Avenir trouve la demande de remboursement des frais de transport normale à condition de rembourser en priorité les voitures des éducateurs, et les voitures des accompagnateurs à condition que celles-ci soient pleines (il n'est pas pensable de rembourser la voiture d'une seule personne ou celle d'un parent qui accompagnerait que son fils), ce qui fait en général 3 voitures à rembourser par déplacement effectué au-delà de 10 km aller retour.

L'objectif sportif de la prochaine saison sera fonction des arrivées de joueurs, en souhaitant que l'équipe fanion puisse accéder au niveau supérieur, ce qui au vu de cette saison n'est pas un objectif inaccessible, si les joueurs se motivent un peu plus lors de matches principaux.

VII / QUESTIONS DIVERSES

Les dirigeants des catégories de l'école de football demandent que leur soit remboursés les frais kilométriques, ainsi que les frais de téléphone portables.

Le président dit qu'il n'y est pas opposé, une discussion s'ensuit et le trésorier du club Avenir rappelle que cela ne doit pas poser problème pour les remboursements des kilomètres effectués, mais qu'il n'est pas question de rembourser les frais de téléphone portable. Ce qui avait été déjà dit lors de l'assemblée générale du club Avenir. Ne faudrait-il pas responsabiliser un peu plus les parents et les joueurs.

Demande de Florence VIE pour organiser un tournoi débutants.

Christian BRUNEAUD nous fait part de l'avancement des travaux du terrain stabilisé annexe, normalement celui-ci devrait-être opérationnel fin 2004 pour une moitié de terrain, l'objectif étant de faire un grand terrain coût des travaux hors subvention 130 000 €.

VIII / RENOUELEMENT DU BUREAU :

Il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

<u>Président :</u>	M. CAGNAT Gilles	N° Tél. : 03 86 46 31 12
<u>Vice Présidente :</u>	Mme DE MUNTER Joëlle	N° Tél. : 03 86 51 59 67
<u>Secrétaire et Trésorière :</u>	Mme GERVAIS Nicole	N° Tél. : 03 86 46 76 17

Après ces élections la séance a été levée et un repas a clôturé la soirée.

Le secrétaire

N. Gervais